Enquête auprès des diplômés HMONP 2008

Une enquête a été réalisée du 15 janvier au 5 février 2009 auprès des 43 diplômés HMONP de l'année universitaire 2007/2008. Un questionnaire en ligne leur était proposé. Le test de cette modalité a permis de soulever des problèmes au niveau de l'accès aux espaces réservés ; un effet dissuasif a pu malheureusement desservir la démarche.
Néanmoins 25 ont répondu soit 58 %, 13 diplômés de la session de mai et 12 de la session de septembre.
L'âge moyen est 26 ans pour une amplitude de 24 à 31 ans. Les répondants sont en majorité des femmes (66 %).

La première partie du questionnaire portait sur l'insertion professionnelle, le premier emploi ; la seconde interrogeait en sus ceux qui ont quitté ce premier emploi.

56 % des répondants ont trouvé une activité professionnelle moins de trois mois après la fin de leurs études mais 36 % ont attendu plus de six mois. Sur ces derniers, les deux tiers sont issus de la session de mai après laquelle les perspectives d'embauche peuvent être amoindries par la proximité des congés d'été.

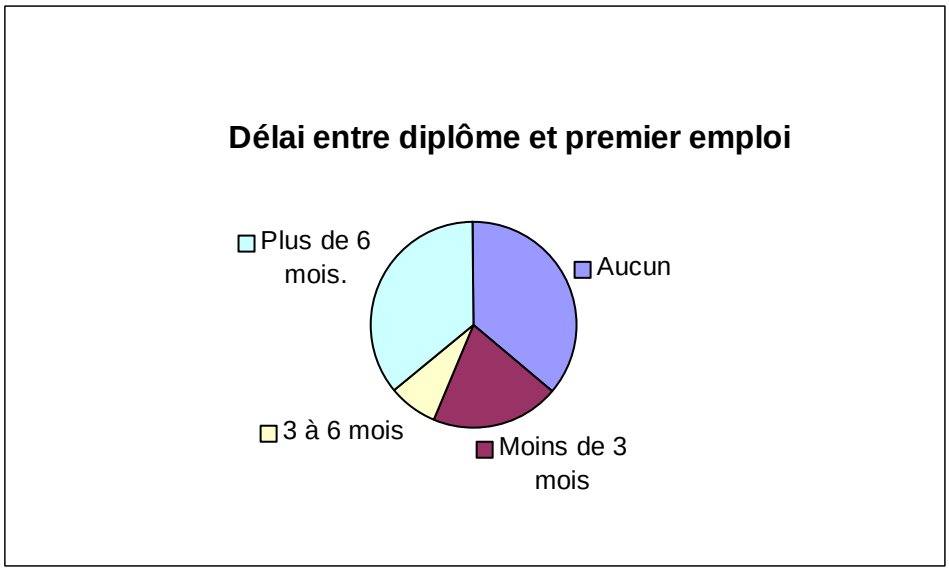

Le type d'emploi occupé est majoritairement celui d'architecte (60 %) puis dessinateur (24 %) et ensuite, collaborateur d'architecte et projeteur (8 % chacun). Tous exerçaient en agence d'architecture à temps complet, la moitié dans des agences dont l'effectif est inférieur à 10 personnes.

La répartition entre CDI et CDD est également partagée.

36 % travaille en Ille-et-Vilaine, 60 % en Bretagne et 20 % en région parisienne.

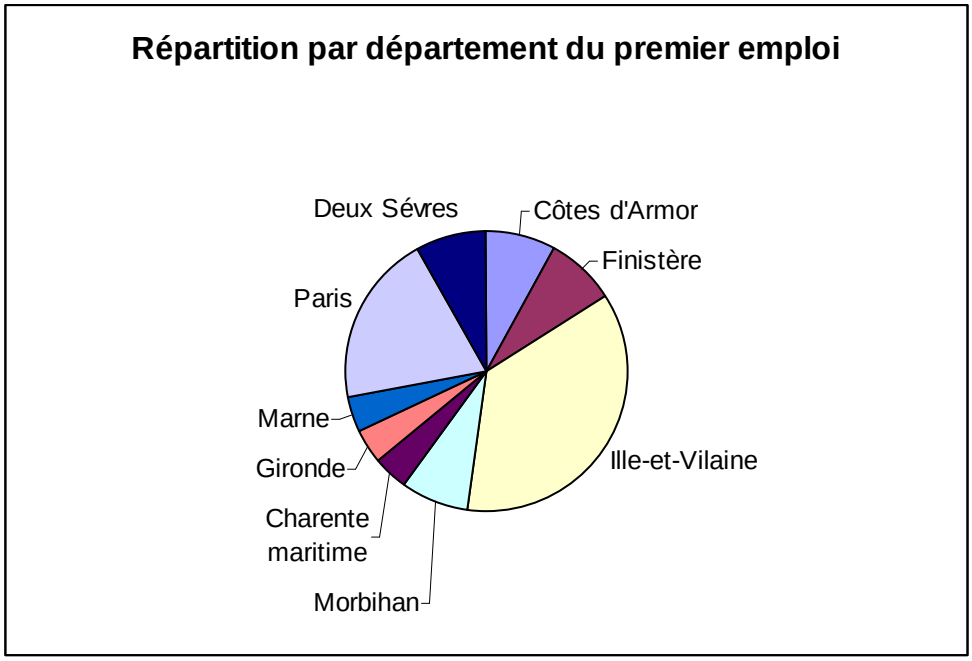

La rémunération brute mensuelle relative à ce premier emploi, se situait entre 1 500 et 2 000 € pour 72 % des répondants.

Sur les 25 répondants, 40 % n'occupe plus au moment de l'enquête ce premier emploi (dont une majorité issue de la session de mai).
Sur les 10 diplômés concernés, 4 ont quitté volontairement leur emploi et 4 sont partis à la fin de leur contrat, 1 a été licencié. 3 n'exercent plus en agence d'architecture.
2 se sont installés en indépendant/libéral.

En terme de mobilité géographique, 60 % ont changé de départements. 2 sont partis en DOM/TOM. La Bretagne connaît 5 départs pour 3 arrivées (dont 2 mouvements intérieurs) ; l'Ile-de-France, 4 départs pour 3 arrivées.

Au moment de l'enquête, la rémunération brute mensuelle entre 1 500 et 2 000 € ne concerne plus que 48 % de la population totale des répondants (- 24 % par rapport au premier emploi). 28 % déclare percevoir plus de 2 000 € (+ 16 %) mais 24 % se situe à moins de 1 500 € (+ 8 %). Dans cette dernière catégorie, se retrouvent les partants en DOM/TOM et 1 récemment installé (l'autre n'a pas répondu à la question de la rémunération).

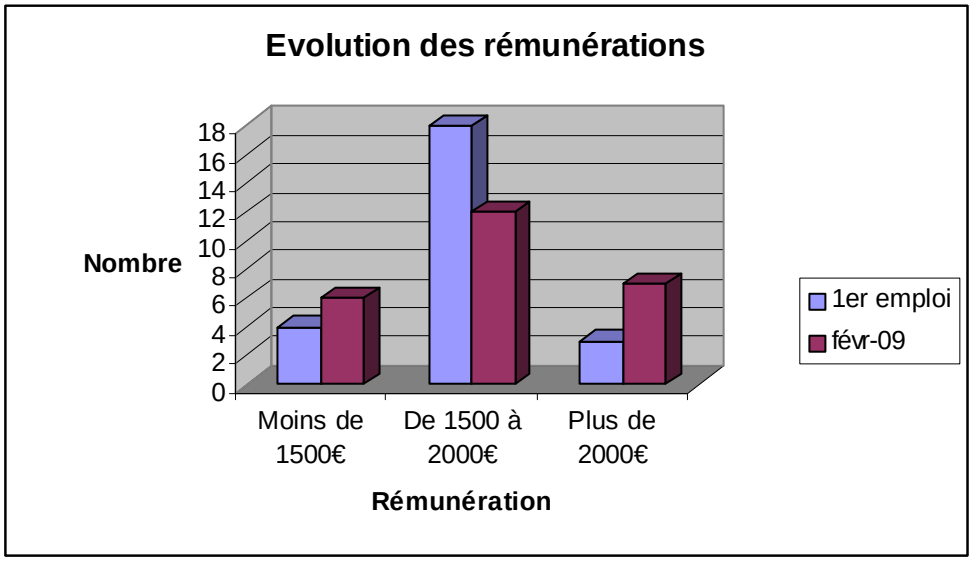

L’inscription à l’ordre des architectes n’est pas envisagée avant trois ans pour 84 % des répondants dont l’un déclare même vouloir ne jamais effectuer la démarche.

Les observations diverses portent sur la difficulté croissante d’exercer la profession dans une conjoncture défavorable, sur le manque de formation technique en ENSA, sur la qualité des cours et de l’insertion professionnelle. Il est regretté que la formation ne se déroule pas plus tôt dans le cursus de l’étudiant architecte et que l’évaluation au moment de la soutenance semble « vraiment au bon vouloir du jury ». Il est aussi évoqué d’aider les HMONP souhaitant « monter rapidement leur agence ».